

PROJET EDUCATIF (CC - 09/09/2021)

« *L'homme honorable commence par appliquer ce qu'il veut enseigner ; ensuite il enseigne* » - Confucius / Entretiens du maître avec ses disciples

1 INTRODUCTION

Le **projet éducatif** de l'enseignement communal ucclois est le document fondateur qui définit la politique que veulent suivre le pouvoir organisateur et les membres de la communauté scolaire en matière d'éducation et d'enseignement. Il énonce les valeurs et les principes communs à l'ensemble des écoles communales. En cela, il balise la trajectoire qu'empruntera la communauté scolaire pour atteindre les objectifs prioritaires définis par le Décret « Missions » du 24 juillet 1997 :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences, dont la maîtrise de la langue française, qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Par « communauté scolaire », il convient d'entendre l'ensemble des membres du personnel, sans distinction de fonction et de hiérarchie, qui intervient au sein de nos écoles :

- Animateur / animatrice de garderie ;
- Directeur / directrice ;
- Educateur / éducatrice ;
- Enseignant / enseignante ;
- Personnel d'entretien ;
- Personnel paramédical ;
- Puériculteur / puéricultrice ;
- Régisseur ;
- Secrétaire

2 LES VALEURS

Toute action éducative est porteuse de valeurs, créatrice d'attitudes, génératrice de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être.

Toutes les personnes impliquées, à quelque titre que ce soit, dans le processus d'instruction et d'éducation, s'accordent sur les valeurs suivantes. Elles s'engagent à les incarner, à les promouvoir, à les transmettre, à les garder à l'esprit dans toute action menée au sein de nos écoles communales.

La bienveillance, fondée sur la capacité à ressentir de manière empathique ce dont l'élève aurait besoin et lui donner de l'importance malgré ses erreurs, est identifiée comme primordiale.

2.1. Valeurs morales et sociales

Les écoles communales promulguent un enseignement humaniste :

- Considérant l'enfant ou l'élève comme personne à part entière
- Respectueux des droits humains, des principes de neutralité
- Ouvert aux différences, à la diversité, à la mixité sociale et culturelle
- Excluant toute forme de discrimination
- Initiant à la citoyenneté et à la démocratie via :
 - o La collaboration
 - o Le partage
 - o L'entraide
 - o La coopération
 - o La solidarité
 - o La responsabilité individuelle et collective
 - o La connaissance de ses droits et devoirs
 - o Le dialogue, l'écoute et le respect mutuel
 - o La collégialité
 - o L'implication sociétale et environnementale
- Fondé sur :
 - o L'épanouissement personnel
 - o La confiance en soi
 - o L'empathie
 - o Le bien-être
- Offrant à chacun une possibilité de progression adaptée

2.2. Valeurs pédagogiques

Les écoles communales promulguent un enseignement :

- Mobilisant toutes les formes de savoirs dans les apprentissages :
 - o Savoirs
 - o Savoir-faire
 - o Savoir-être
- Développant le plaisir d'apprendre, de savoir, de comprendre
- Encourageant la curiosité, la recherche
- Développant l'ouverture d'esprit et l'esprit critique
- Promouvant la créativité, la capacité d'adaptation
- Invitant à inventer, innover, proposer
- Permettant à l'élève de construire une méthode de travail structurée
- Considérant l'erreur comme étape nécessaire du processus d'apprentissage
- Favorisant l'éveil et le développement des compétences tant intellectuelles que manuelles, physiques, affectives, artistiques et scientifiques
- Rendant l'élève autonome, acteur de ses apprentissages et conscient de ces derniers

2.3. Valeurs culturelles et artistiques

Les écoles communales promulguent :

- La découverte et la rencontre des cultures en refusant toute hiérarchie entre elles
- La découverte des arts sous toutes leurs formes et sans hiérarchie de valeur
- La pratique artistique comme moyen :
 - o D'expression
 - o De créativité et source de plaisir
 - o D'affirmation de son identité propre et de l'estime de soi

3 IDENTITE DE L'ECOLE COMMUNALE

L'école est un lieu d'épanouissement : l'école communale se veut exigeante tout en respectant la personnalité de chaque enfant. Elle veille à son bien-être. Elle entend permettre à chacun de développer ses potentialités, de se découvrir au travers de ses rencontres et des apprentissages afin de lui donner toutes ses chances de bonheur et d'insertion harmonieuse dans la société.

L'école est un lieu de formation et d'apprentissage, qui veut assurer à ses élèves une formation et des savoirs rigoureux, des savoir-faire et savoir-être solides. Elle veut leur apporter de bonnes habitudes de travail et promouvoir la fierté du travail bien fait. Elle veut former des êtres libres, curieux et créatifs, responsables et solidaires, impliqués dans leurs apprentissages, disposant du bagage nécessaire pour s'épanouir dans leur parcours scolaire et professionnel quelle que soit la filière choisie et pour vivre pleinement leur vie.

L'école communale réserve un accueil de qualité aux parents et les invite à s'impliquer dans le suivi scolaire de leur enfant. Elle favorise le dialogue et la collaboration.

L'école communale est un lieu de rencontre.

Elle est :

- Publique, ouverte à tous, quelles que soient les origines socio-économiques, culturelles ou les aptitudes des enfants, elle garantit un accompagnement adapté ;
- Pluraliste et tolérante : l'école est respectueuse de toutes les conceptions philosophiques et religieuses, politiques et idéologiques, l'école communale garantit la liberté des consciences, des individualités et est soucieuse de la collectivité ;
- Neutre et citoyenne : en respectant les opinions de chacun, l'école communale favorise le débat, compare les idées, organise le dialogue, la concertation et permet à chacun de tirer profit des échanges et des rencontres ; elle exclut, à cet effet, toute expression ostentatoire des appartenances politiques, philosophiques ou religieuses ; elle sensibilise les élèves aux enjeux actuels (sociétaux, environnementaux, humains, ...) et s'adapte aux réalités du monde qui l'entoure ; elle initie au débat citoyen ;

- Démocratique : proche du citoyen, l'école s'efforce de répondre aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation et d'enseignement ; produit et productrice de démocratie, elle forme des êtres capables d'assumer leurs responsabilités.